



Part d'un bien immobilier après investissement

Par **Antoine FIAULT**, le **25/03/2018** à **12:32**

Bonjour.

Avec ma compagne nous souhaitons agrandir notre bien immobilier (résidence principale). Le problème c'est que nous souhaiterions faire les travaux en utilisant l'argent de son héritage, mais nous nous demandons comment faire pour qu'elle soit majoritaire sur la propriété de la maison.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **25/03/2018** à **13:43**

Bonjour,

Je suppose que vous n'êtes pas mariés ?

A ce jour, si vous êtes propriétaires indivis, vous pourriez constituer une SCI, dans laquelle vous apportez votre part et Madame la sienne + les capitaux que vous évoquez.

Chacun recevra ainsi un nombre de parts au prorata de ses apports .

Maison 200 + travaux 100 = 300 parts

Monsieur 100 parts, Madame 200 parts.

Par **Antoine FIAULT**, le **25/03/2018** à **14:51**

Merci beaucoup pour la réponse. C'est une piste que nous allons explorer.